

Paris, le 22 Novembre 2022

Lettre d'information destinée aux neurologues

RUPTURE DE STOCK

PARLODEL 5 mg gélule (mésilate de bromocriptine)

Madame, Monsieur, Cher Docteur,

Nous souhaitons vous informer d'une rupture de stock de notre spécialités **PARLODEL 5 mg gélule** (mésilate de bromocriptine).

La date de remise à disposition de cette spécialité est pour le moment indéterminée.

Cette spécialité est indiquée dans le traitement de la maladie de Parkinson :

- Traitement de première intention en monothérapie.
- Traitement de première intention associé à la lévodopa (dans ce deuxième cas, afin de diminuer la dose de chacun des produits actifs et de retarder l'apparition des fluctuations d'efficacité et des mouvements anormaux).
- Association en cours d'évolution de la maladie en cas de :
 - diminution de l'effet de la lévodopa;
 - fluctuations de l'effet thérapeutique de la dopathérapie et autres phénomènes apparaissant après plusieurs années de traitement par la lévodopa: dyskinésies, dystonies douloureuses.
- Inefficacité d'emblée de la dopathérapie.

Le passage de la lévodopa à la bromocriptine doit toujours s'effectuer progressivement, avec réduction des doses de lévodopa.

Dans ce contexte, nous vous invitons à **reporter vos prescriptions sur la spécialité PARLODEL 2,5 mg comprimé sécable** qui reste disponible. La composition en excipients diffère uniquement par la présence d'édétate de sodium dans la spécialité PARLODEL 2,5 mg comprimé.

Un courrier d'information est également adressé aux pharmaciens qui pourront être amenés à dispenser des comprimés à 2,5 mg au lieu des gélules à 5mg et adapter la posologie en conséquence en cas de renouvellement. Les patients devront être informés de ce changement qui sera mentionné de façon manuscrite sur l'ordonnance.

Pour tout complément d'information médicale, nous vous invitons à contacter notre service d'information médicale au 01 40 80 15 55.

Déclaration des effets indésirables : nous vous rappelons également que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez (coordonnées disponibles sur www.ansm.fr ou dans le dictionnaire Vidal) en précisant le nom et le numéro de lot du produit.

Nous vous incitons aussi à signaler toute erreur médicamenteuse n'ayant pas entraîné d'effet indésirable, ou tout risque d'erreur, auprès du Guichet Erreurs Médicamenteuses de l'ANSM (erreur.medicamenteuse@ansm.sante.fr).

Nous sommes conscients des désagréments causés par cette situation et vous remercions de votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Docteur l'expression de notre considération distinguée.

Valérie QUEROL-FERRER
Pharmacien Responsable

Viatrix Médical • 1 bis place de la Défense, Tour Trinity • 92400 COURBEVOIE

Tel : +33 (0)1 40 80 15 55 •

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 552 950 euros • RCS Nanterre n° B 443 747 977 • TVA FR 35 443 747 977

Location gérant du fonds de commerce de la société Meda Pharma – RCS Nanterre 456 204 569